

*Délibération 3 : Affectation des résultats 2022*

L'an deux mille vingt trois, le 29 du mois de mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en la salle des fêtes municipales, sous la présidence de Monsieur **André-Luc DUBOIS**, Maire, en suite de la convocation envoyée par mail, le 21 mars 2023, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : **André-Luc DUBOIS, Pascal SERGENT, Mathilde DEROOSE, Laurent GAYOU, Béatrice ABERGIL, Karine COISNE, Frédéric SAUVAGE, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Stéphane WALLET, Fabrice CARY**

Absents Excusés :

**Maxence WILLEMS qui donne procuration à M. André-Luc DUBOIS**

Absents :

**Cathy DUFOUR**

**Audeline HOGUET**

**Elodie CAZIER**

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
<b>11</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

Madame **Lidwine PHILIPPE** est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André-Luc DUBOIS, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

· Un excédent de fonctionnement de : 59 083.62 €  
· Un excédent reporté de : 181 195.52 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 240 279.14 €

· un excédent d'investissement de : 29 055.44 €  
· Un déficit reporté de : 26 769.36 €

Soit un fond de roulement de : 2 286.08 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent :	240 279.14 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	54 993.75 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) : Excédent :	185 285.39 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent :	2 286,08 €

Résultat du vote :

<b>Pour</b>	<b>11</b>
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	<b>1</b>

M. Frédéric SAUVAGE s'abstient de voter

**Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre, les membres présents,  
Pour Copie Conforme,**

Le Maire,

  
André-Luc DUBOIS